



## Recommandations formulées dans le cadre des ateliers organisés durant le 3<sup>ème</sup> Forum International de la Finance à Alger (7 au 9 mai 2007)

### Atelier1 – Financements structurés

Président : Dr Lhachemi Siagh

Modérateur et rapporteur : Mr Said Boumaza

#### Partie 1

Au cours de cet atelier et suite à la présentation des différents types de financements (BOT, BOOT...), l'accent a été mis sur la capacité installée de la place bancaire algérienne et ses limites dans le financement de ce type de projet capitalistique, ceci pour plusieurs raisons :

- Limitation des crédits pour un seul opérateur à 25 % des fonds propres de la banque (dans le cadre des règles prudentielles)
- Interdiction des financements extérieurs.

#### Principales recommandations :

- autoriser les financements extérieurs pour ce type de projets.
- Recapitaliser les banques pour accroître leurs capacités de crédit.

#### Partie 2 – Capital Investissement

##### Les principales recommandations sont les suivantes :

- Favoriser la transparence fiscale (éviter la double imposition) en supprimant les impôts pour les sociétés de capital investissement.
- Compléter la loi n° 06-11 du 25 juin 2006 relative à la société de Capital Investissement par les décrets d'application (dans les plus brefs délais).
- Supprimer la contrainte qui oblige les sociétés de Capital Investissement à ne pas retirer leurs fonds avant une période de 5 ans (art 29).
- Promotion de la Bourse comme meilleur moyen de sortie.

#### Partie 3 – Marché Obligataire



### Les principales recommandations sont les suivantes :

- Revoir l'article 104 de la loi sur la monnaie et le crédit, qui interdit aux banques et établissements financiers d'accorder des financements à ces filiales et de remplacer cette interdiction par un ratio qui limite cette intervention, et d'exclure les opérations entre institutions financières de cette interdiction.
- Encourager les banques à développer le marché secondaire des valeurs mobilières
- Eviter la spécialisation des banques (banque de niche), et favoriser l'émergence des banques universelles.
- Compléter le code de commerce par une section relative au titre de créances négociables, en l'occurrence les billets de trésorerie.

### Autres recommandations :

- Mettre en place les structures nécessaires pour drainer les financements à long terme à travers les fonds de pension, les assurances vie, crédits hypothécaires...
- Encourager les entreprises à aller vers le marché des capitaux
- Mettre l'accent sur la formation dans les nouveaux métiers de la finance
- Mettre un terme au syndrome KHALIFA, qui a engendré une perte de confiance dans les établissements bancaires, et une certaine méfiance dans les opérateurs privés.

## Atelier 2 – Privatisations

Président : Dr Dhafer Saidane

Modérateur : Dr Benheddi Abdou

Rapporteur : Dr Mahmoud Bouzelboudjen

Les systèmes bancaires maghrébins ont connu de profondes mutations pendant les quatre dernières décennies du fait de plusieurs réformes financières visant la consolidation des capitaux des banques et le renforcement de la stabilité de leurs activités. Ces mutations sont en train de se traduire par des opérations de rapprochements entre les institutions financières aussi bien au niveau domestique qu'au niveau international. L'Algérie doit tirer les leçons des restructurations bancaires magrébines. Il est conseiller de :

- **Améliorer la diversification du portefeuille des banques publiques.** Le secteur bancaire algérien doit se défaire de la domination monopolistique des grandes banques publiques qui gèrent plus de 80 % des dépôts et des actifs. A titre d'exemple, la BEA dépend d'un seul client, la Sonatrach (Société Nationale pour la recherche, le Transport et de la Commercialisation des Hydrocarbures en Algérie) qui représente plus de 75% de son produit net bancaire.

---

Rue du môle 24 – 1202 Genève – Suisse

Tél : 0041 22 731 98 91 – Fax : 0041 22 731 98 92

E : [suisse.contact@fif-alger.com](mailto:suisse.contact@fif-alger.com) – W : [www.fif-alger.com](http://www.fif-alger.com)



- **Réduire les coûts du risque de défaut.** Depuis plus de 10 ans, le gouvernement y a injecté près de 45% du PIB pour couvrir leur déficit des banques. Dans ces conditions, les banques publiques se trouvent dans l'incapacité de répondre aux demandes de ressources du secteur productif solvable. Lorsqu'elles le font, principalement pour du crédit à court terme à plus de 50%, les taux d'intérêt proposés sont très élevés.
- **Réduire l'aléa moral des banques.** Assurées de l'intervention de l'Etat, les banques peuvent être tentées d'octroyer des financements pour les activités de court terme sans être trop regardantes sur la solvabilité de leurs clients. Le résultat est que les banques publiques disposent d'un portefeuille d'environ 2 milliards d'euros de créances douteuses soit un ratio de pertes sur prêts de plus de 60%.
- **Améliorer la confiance des clients et des investisseurs étrangers.** Eviter que certains scénarios catastrophes ne se répètent comme la liquidation de banque du groupe Khalifa et de la BCIA qui ont défrayé la chronique tout au long de l'année 2003. Leur faillite a entamé la confiance des clients dans les institutions bancaires privées. Ils ont alors retiré leurs dépôts pour les placer soit dans les banques publiques soit les banques étrangères.
- **Améliorer le système de paiement et de communication.** Le système actuel repose sur des procédés et des techniques obsolètes qui rallongent les délais de traitement des demandes de financement. Réduire les délais de traitement des chèques et des transferts de fonds interbancaires.
- **Améliorer la traçabilité et la gestion des produits.** Le secteur informel représente un risque pour la pérennité des banques notamment publiques. Il importe donc de réduire la lourdeur dans la procédure d'évaluation des crédits, améliorer le management et l'analyse des risques.
- **Eviter l'effet d'éviction des banques publiques par les banques privées.** L'inertie des banques publiques peut aggraver leur situation et les retarder dans leur développement face au redéploiement des banques privées étrangères. Celles-ci disposent d'un personnel formé et habitué à évoluer en économie libérale avec des modes de management efficaces.

## 4 - Atelier micro-finance

Président : Dr Mondher Cherif

Modérateur : Dr Yahia Zoubir

Rapporteur : Mr Mohamed Esfih

Les discussions ont porté sur le rôle joué par les institutions de micro finance ou de micro crédit dans l'accès des personnes pauvres et sans aucune ressources à des financements sans garantie en contrepartie. La salle a mis en lumière les expériences

---

Rue du môle 24 – 1202 Genève – Suisse

Tél : 0041 22 731 98 91 – Fax : 0041 22 731 98 92

E : [suisse.contact@fif-alger.com](mailto:suisse.contact@fif-alger.com) – W : [www.fif-alger.com](http://www.fif-alger.com)



tunisiennes (Banque tunisienne de solidarité), marocaines mais également celles des pays tels que le Bangladesh à travers l'exemple de la Grameen bank ou encore en France (Planet Finance)

**Les principales recommandations sont les suivantes :**

- Créer un instrument de financement du micro-crédit officiel (une banque ou un organisme public spécialisé)
- Faire du rating et de la formation pour les institutions de micro-finance afin d'en assurer la viabilité
- Utiliser Internet pour accroître l'accessibilité
- Mieux cibler les populations cibles
- Décentraliser cet outil à travers tout le territoire
- Participer activement aux manifestations internationales de micro-finance (best practices)
- Contacter Planet finance ([www.planetfinance.org](http://www.planetfinance.org)) qui est déjà présente au Maroc et en Tunisie.

## 5 – Atelier financements des projets

Président : Dr Dominique Xardel

Modérateur : Dr Mondher Cherif

Rapporteur : Dr Dhafer Saidane

Les discussions ont essentiellement porté sur le climat des affaires et la gouvernance, ainsi que sur la stratégie que doivent mettre en place les investisseurs afin d'assurer une allocation efficace des ressources et un retour sur investissement satisfaisant.

**Les principales recommandations sont les suivantes :**

Améliore le climat des affaires (business environment)

Investir dans la formation des employés et des cadres afin de mettre à niveau le capital-humain algérien de manière à faciliter le transfert technologique

L'Algérie devrait « exiger » le transfert du savoir faire lors des investissements directs étrangers (IDE)

Mettre en place des comités d'investissement pour suivre l'usage des capitaux investis et permettre une meilleure allocation.

Investir davantage dans les infrastructures (routes, télécom, TIC...)

Moderniser l'administration fiscale, les douanes

---

Rue du môle 24 – 1202 Genève – Suisse

Tél : 0041 22 731 98 91 – Fax : 0041 22 731 98 92

E : [suisse.contact@fif-alger.com](mailto:suisse.contact@fif-alger.com) – W : [www.fif-alger.com](http://www.fif-alger.com)



Lancer des programmes de création d'entreprises afin de faciliter la création de projets et ce dans tous les domaines de l'économie pour permettre sa diversification. Avoir une culture win to win avec les investisseurs étrangers.

## 6 – Atelier transmission d'entreprise

**Président : Dr Mondher Cherif**

**Modérateur : Dr Dominique Xardel**

**Rapporteur : Dr Abdou Benheddi**

Le capital-investissement en Algérie n'existe pour ainsi dire que très peu. Une loi a été votée et la profession va se dynamiser petit à petit. Le financement des start up par le capital-risque est crucial car celles-ci sont porteuses de potentiel de croissance important et représentent un bassin d'emplis qualifiés essentiel. Le LBO ou le capital-transmission va également croître en Algérie du fait de l'arrivée à la retraite d'un certain nombre de patrons et il faut s'y préparer. L'exemple de la Tunisie et du Maroc ont été analysées à travers des expériences concrètes.

### Les principales recommandations sont les suivantes :

- Favoriser la création d'entreprises innovantes et développer l'esprit d'entreprendre et la prise de risque ;
- Séparer le métier bancaire du métier du capital-investissement
- Créer donc des structures de capital-investissement (capital-risque, capital-développement et LBO) indépendante
- Former les professionnels du capital-investissement (à travers des modules spécialisés : [www.performances-strategy.com](http://www.performances-strategy.com) et [www.bmu.org](http://www.bmu.org) )
- Innover sur le plan juridique et fiscal afin de suivre les innovations financières (politique de stock options, de BSA, OBSA, OCA....)
- Faciliter la sortie des investisseurs par une dynamisation accrue de la bourse sinon le capital-investissement ne se développera qu'à la marge
- Penser d'ores et déjà à un marché spécifique aux PME à l'instar de Alternext en France suivie d'ailleurs par la Tunisie (marché alternatif qui commencera normalement en Juillet 2007).

---

Rue du môle 24 – 1202 Genève – Suisse

Tél : 0041 22 731 98 91 – Fax : 0041 22 731 98 92

E : [suisse.contact@fif-alger.com](mailto:suisse.contact@fif-alger.com) – W : [www.fif-alger.com](http://www.fif-alger.com)



## 7 – Marketing des services bancaires

Président : Dr Dominique Xardel

Modérateur : Dr Mahmoud Bouzelboudjen

Rapporteur : Dr Abdou Benheddi

Les principales recommandations sont les suivantes :

- Clarifier les stratégies et définir les objectifs
- Améliorer la formation et la communication interne
- Rendre prioritaire la démarche marketing dans les banques publiques
- Décentraliser, il s'agit de la notion d'empowerment, donner plus de responsabilités aux hommes du terrain et fixer des rémunérations basées sur la rentabilité effective
- Libérer les initiatives
- Moderniser les outils de travail : l'outil informatique et les bases de données performantes
- Renforcer les études de marché et lancer les campagnes publicitaires
- Développer les produits de masses en assurances
- Améliorer la qualité des sites web en les rendant plus conviviaux